

AR PREFECTURE

016-211601687-20121214-20121201D-DE
Regu le 17/12/2012EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : JAULDES

Date de convocation :	05.12.2012
Membres :	
En exercice :	13
Présents :	8
Votants :	10
Décisions N°	00006

L'an deux mil douze
Le 14 décembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2012
PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER
MM. SAVIN – ALLEGRE – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – SUTRE – TEILLET
EXCUSES : MM BARRAL – MERCIER
ABSENTS : MME BOUDOIRE
MM. CALVET – REMAUD
POUVOIRS : M BARRAL a donné pouvoir à M BOIVENT
M. MERCIER a donné pouvoir à M TEILLET

Madame COUTEAU a été nommée secrétaire

2012-12-01 D

Objet : DM n°6 Aménagement du carrefour giratoire des RD 45, 88 et 91

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2012-11-01 D « Choix du fournisseur pour l'aménagement du carrefour giratoire des RD 45, 88 et 91.

Monsieur le Maire précise qu'au vu du devis, il manquera 2000 € pour cette opération.

Monsieur le Maire propose au Conseil de prendre les crédits nécessaires sur l'opération de la bâche incendie où des crédits sont encore disponibles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
21	2151	262		Aménagement Rond Point du bourg	2000.00

CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
21	21568	255		Bâche incendie	-2000.00

Fait à Jauldes, le 17 décembre 2012

Le Maire
Eric SAVIN